

Sensibiliser les usagers de loisirs nautiques aux spécificités maritimes du Golfe du Morbihan

Thématiques principales

- Pratiques et Comportement des usagers à terre et en mer

Secteurs maritimes concernés

- Plaisance
- Transports
- Services

Thématiques secondaires

- Eco-mouillage
- Protection des zones sensibles
- Sensibilisation collaborative et gouvernance
- Eco-tourisme nautique
- Gestion de l'afflux saisonnier
- Meilleure connaissance des impacts sur le milieu

Structure porteuse

Syndicat Mixte de gestion et d'aménagement du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Responsable projet

Ronan PASCO, responsable du pôle « Mer et Littoral »
Mail : ronan.pasco@golfe-morbihan.fr
Tél : 02 97 62 75 20 ou 06 89 09 09 21

AMP concernée(s) par le projet

Natura 2000 Golfe du Morbihan

Détails du projet

Résumé

Le territoire du Golfe du Morbihan est le cadre de nombreuses activités maritimes et littorales, qu'elles soient professionnelles ou de loisirs. Conchyliculteurs (100 entreprises), pêcheurs (60) et navires de transport maritime (35) partagent ainsi l'espace avec les clubs de voile (10), plongée (7), kayak (6), aviron (2) mais aussi les très nombreux pratiquants individuels (7000 mouillages de plaisance). De nombreux outils de gestion de ce territoire existent : Parc Naturel Régional, Natura 2000, Schéma de Mise en Valeur de la Mer... Les relations entre le Parc Naturel Régional, opérateur délégué de Natura 2000 en partenariat avec l'ONCFS, et l'Etat, qui coordonne le SMVM, sont très bonnes et les actions sont construites en étroite collaboration, en synergie ou en complémentarité. Aujourd'hui, le Parc

propose de mettre en place une sensibilisation plus pro-active auprès des usagers des loisirs nautiques en l'axant sur les consignes de sécurité, les bonnes pratiques et les réglementations spécifiques au territoire.

Objectifs et finalités

Le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan propose une sensibilisation adaptée aux différentes catégories d'acteurs nautiques :

- Les plaisanciers

Le territoire du Parc, et notamment le Golfe du Morbihan, est reconnu pour son espace maritime, très prisé pour la pratique des activités nautiques de loisirs que sont la voile, la plongée sous-marine, le kayak, l'aviron... La géographie du Golfe du Morbihan (mer fermée, forts courants, 55 îles), ses multiples activités professionnelles (conchyliculture, pêche, transport maritime) et ses richesses naturelles à préserver rendent la navigation complexe sur ce plan d'eau.

Le Parc Naturel Régional propose 3 formes de sensibilisation :

- Des interventions (conférences ou autres) à l'attention de l'Union des Associations des Navigateurs du Morbihan (UNAN 56) et de ses membres sur le territoire du Parc. Ces conférences aborderont la réglementation nautique spécifique au territoire, les activités professionnelles, les activités de loisirs, les richesses marines... Le Parc a testé ce format lors d'une conférence à Sarzeau en avril 2015 qui a réuni 170 pratiquants et a reçu un très bon accueil. Des interventions plus ciblées seraient également possibles, à la demande de l'UNAN ou d'une association de plaisanciers, pour aborder une problématique spécifique.
- Une sensibilisation par un médiateur de la mer présent sur le plan d'eau de mi-juin à mi-septembre. Son rôle sera d'aller à la rencontre des plaisanciers pour les sensibiliser aux bonnes pratiques nautiques mais aussi de les informer sur les particularités du territoire (réglementations, richesses naturelles et culturelles, spécificités des îles...). Une attention particulière sera portée sur le transfert de connaissances concernant les activités maritimes professionnelles. Il apparaît en effet une méconnaissance assez importante de ces activités de la part des usagers de loisirs nautiques. La présence quotidienne du médiateur sur le plan d'eau sera également l'occasion de récolter de nombreuses données sur la navigation : fréquentation, flux, gestion des déchets, spatialisation des mouillages forains, inventaires des bateaux abandonnés...). Le cadre des modalités de cette intervention de sensibilisation sur le plan d'eau sera mis en place avec la Délégation de la Mer et du Littoral de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Morbihan (DDTM 56). Des coopérations fortes sont déjà établies entre le PNR et la DDTM 56 (délégation à la mer).
- Une sensibilisation à la préservation de la biodiversité marine et aux spécificités de l'insularité sur un site expérimental : l'île d'Ilur. Avec ses 40 ha, Ilur est la 4^{ème} plus grande île du Golfe du Morbihan. Elle est la propriété du Conservatoire du Littoral qui en a confié la gestion au Parc Naturel Régional. Elle est aujourd'hui la seule île avec patrimoine bâti, entièrement publique du Golfe, exception faite de l'île-aux-Moines et de l'île d'Arz qui sont des communes. Depuis 2009, le Parc concentre son effort sur la restauration et la gestion des espaces naturels et la préservation des richesses naturelles et culturelles de ce site. Depuis qu'elle est devenue publique, Ilur ne cesse d'attirer toujours plus de visiteurs pour atteindre aujourd'hui environ 10 000 personnes par an. Le Parc Naturel Régional, par l'intermédiaire de ses gardes du littoral, propose de sensibiliser les visiteurs aux exigences exacerbées par l'insularité (gestion des déchets, extrême fragilité des milieux, érosion prononcée, impacts des mouillages...). Cette sensibilisation bénéficiera aux autres îles du Golfe. En effet, la majorité des plaisanciers qui passent la journée à Ilur vont accoster sur les autres îles et îlots du Golfe, en restant sur le Domaine Public Maritime si l'île est privée. Les messages passés sur Ilur leur seront donc utiles. Cette sensibilisation se fera par « maraudage » des gardes auprès des visiteurs d'Ilur.

Par ailleurs, une réflexion va être menée avec la commune de l'île d'Arz, dont dépend Ilur, pour un partage de l'espace entre les différents usages (mouillages forains, baignade, préservation des herbiers de zostères) sur la plage ouest, la plus fréquentée. Après accord des services de l'Etat, un mouillage « respectueux » pourra être installé afin d'accueillir les plaisanciers à la journée et ainsi éviter le ragage des herbiers de zostère.

- Les clubs de loisirs nautiques

Le Parc Naturel Régional propose aux clubs de voile, de plongée, de kayak, d'aviron des sessions de formation/sensibilisation à la navigation dans le Golfe du Morbihan en promouvant les bonnes pratiques, en respectant les consignes de sécurité et la réglementation spécifique de ce territoire (vitesse autorisée, interdiction de débarquement, zones prioritaires à certains usages...). Une attention particulière sera portée sur le transfert de connaissances concernant les activités maritimes professionnelles. Il apparaît en effet une méconnaissance assez importante de ces activités de la part des usagers de loisirs nautiques. Plusieurs clubs et/ou associations de loisirs nautiques ont déjà sollicité le Parc Naturel Régional dans ce sens. Le Parc a testé ce format auprès des moniteurs de voile du Centre Nautique des Glénans en mars 2015. Le Parc proposera l'établissement d'un programme d'intervention auprès des structures de loisirs nautiques pour une « formation » des moniteurs et/ou des encadrants chaque année en début de saison. Les interventions du Parc Naturel Régional pourront également avoir lieu auprès de catégories d'utilisateurs, par exemples les kayakistes du Golfe.

- Les armateurs de navires à passagers et leurs passagers

Les navires à passagers présents sur le territoire du parc, et notamment sur le Golfe du Morbihan, transportent au moins 600 000 passagers chaque année. Le Parc Naturel Régional propose aux armateurs volontaires un partenariat pour sensibiliser leurs passagers aux richesses, fragilités et enjeux du territoire sur lesquels le Parc Naturel Régional est engagé.

Ce partenariat pourra prendre 3 formats :

- L'accompagnement pour l'élaboration d'un commentaire adapté à chaque circuit emprunté par les navires à passagers. Le Parc met ses compétences et connaissances à disposition des armateurs pour construire un discours cohérent avec sa politique de préservation et de valorisation. Ces commentaires seront adaptés aux circuits de navigation ainsi qu'à la saison. Ces commentaires pourront être amendés après la saison estivale au regard du rapport du médiateur présent sur les navires à passagers pendant la saison afin d'anticiper les questions que se posent les passagers.
- La conception et l'installation de panneaux de sensibilisation au sein des navires, accessibles aux passagers.
- La présence d'un « médiateur de la mer » sur les plus gros navires à passagers lors des croisières de longue durée. Il sera à la disposition des passagers pour répondre à leurs questions sur le Parc, les enjeux du territoire, la navigation, la biodiversité, les îles, les activités de loisirs, les activités professionnelles, etc.

Toutes ces actions de sensibilisation pourront s'appuyer sur le guide des bonnes pratiques en mer « *Cap sur la petite mer* » conçu et édité par le PNR du Golfe du Morbihan en 2014. La version numérique de « *Cap sur la petite mer* » est disponible à l'adresse suivante :

<http://cap-sur-la-petite-mer.golfe-morbihan.fr>.

Partenaires techniques

Les partenaires cités ci-dessous ont donné un accord de principe pour participer au projet. Cette liste n'est évidemment pas exhaustive et d'autres pourront rejoindre le projet, notamment ceux avec lesquels aucun contact n'a pu être établi au cours de l'été 2015. L'ONCFS sera également sollicité en tant que co-opérateur Natura 2000 avec le PNR.

Nom	Type de Structures (industriels, laboratoires, associations, etc.)
DDTM 56	Services de l'Etat
Entreprises et organismes ambassadeurs	
Navix	Armateur de navires à passagers
Izenah	Armateur de navires à passagers
Angelus	Armateur de navires à passagers
Les passeurs des îles	Armateur de navires à passagers
UNAN	Fédération 56 des associations de plaisanciers
CKCV	Club de kayak de Vannes

